**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 28 juin 2022**

**Procuration**

*A retourner avant l’AG par mail complétée, signée et scannée à* *coops@coopeos.be*

*(ou par courrier chez Coopeos – rue Léopold Génicot 19B, 5080 Fernelmont)*

*Pour rappel : un coopérateur participant peut être porteur de maximum 3 procurations.*

Je soussigné (nom + prénom) : . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Numéro National : . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Coopérateur de la sc agréée Coopeos, donne procuration

à . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

également coopérateur de Coopeos, en vue de me représenter et de voter à ma place pour chacun des points inscrits à l’ordre du jour de l’Assemblée Générale.

Fait à . . . . . . . . . . . . . . . . . . . , le . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

[Signature]